

Une création de la compagnie
Kaleidoscope théâtre

Plan Joker

DOSSIER
PEDAGOGIQUE

Des emplois sur mesure pour tous

www.planjoker.be

En collaboration avec



Arcelor Mittal, Ford Genk, Duferco, MNLK, Caterpillar, Saint Gobain Sekurit, Carrefour, Delhaize, ... : de fermetures en délocalisations, de faillites en restructurations, depuis décembre 2012, le taux de chômage est passé dans notre pays de 8,1 à 8,5 pourcents¹. Selon les statistiques officielles, un emploi est actuellement disponible pour dix-sept demandeurs.

En dépit des nombreuses tentatives au niveau des politiques de l'emploi et du traitement social du chômage et en dépit aussi des alternatives politiques², la courbe du chômage va croissant dans la plupart des pays européens, atteignant des sommets en Espagne ou en Grèce avec des taux respectifs de 26 et 27,5 pourcents.

*« Il y a du travail pour tout le monde : les jeunes,
les vieux et même les inadaptés sociaux »³*

Dans un contexte manifeste de pénurie d'emploi, ces mots prononcés en 2012 par la ministre belge de l'Emploi et du Travail Monica De Coninck ont été l'électrochoc qui a provoqué chez Yvonne Charlot la nécessité d'interroger au travers d'une création théâtrale la conjoncture de l'emploi dans nos sociétés européennes.

¹ www.statistiques-mondiales.com

² Robert Castel « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précarité », 2005.

³ La Libre.be, 25 janvier 2012 - Francis Van de Woestyne - <http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/edito-beau-defi-51b8e43de4b0de6db9c52d2a>

Ce dossier pédagogique est un outil que nous mettons à votre disposition pour vous donner des éléments pertinents sur le spectacle.

Nous vous proposons des pistes de réflexion et des modules d'animations.

Nous avons également réuni des outils qui vous permettent d'aller plus loin sur les différentes thématiques abordées dans le spectacle.

Nous vous laissons le soin de vous approprier ces éléments pour sensibiliser les jeunes avant et après la représentation.

Ce dossier pédagogique est une collaboration de la compagnie Kaléidoscope Théâtre et du secteur associatif de Solidaris Liège : ASBL FPS, Latitude Jeunes, ASPH et Espace Seniors.

PLAN JOKER

Une création de la Cie Kaléidoscope

À la Cité Miroir (Liège)

Les 02, 03, 04 et 05 décembre
2015 à 20h00

Et le 04 décembre à 13h30
(séance spéciale scolaire)

A partir de la cinquième
secondaire

Afin de ne pas alourdir la lecture de cette brochure, nous avons choisi de ne pas féminiser systématiquement les termes. L'égalité femmes-hommes n'en demeure pas moins une de nos préoccupations.

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DU SPECTACLE	4
1.1. <u>LE PLAN JOKER</u>	4
1.2. <u>LE PLAN JOKER ET LES PROTAGONISTES EN JEU</u>	5
1.2.1. <u>UN JEU SORDIDE :</u>	6
1.2.2. <u>LES PROTAGONISTES EN JEU :</u>	6
2. DISTRIBUTION	9
3. L'AUTEURE	9
4. LA COMPAGNIE KALÉIDOSCOPE THÉÂTRE	9
5. LE THÉÂTRE : ÉCRAN DU RÉEL	10
6. NOTE D'INTENTION	13
7. SCÉNOGRAPHIE ET MISE EN SCÈNE	13
8. LES THÉMATIQUES ABORDÉES DANS PLAN JOKER	15
9. POURQUOI PROPOSER LE VISIONNEMENT DE PLAN JOKER À DES ÉLÈVES ?	17
10. PROLONGEMENT	18
10.1. <u>AU- DELÀ DU MOMENT THÉÂTRAL</u>	18
10.2. <u>PROLONGER LE REFLEXION EN CLASSE</u>	18
11. MODULE D'ANIMATION	19
11.1. <u>LES JEUNES ET L'EMPLOI</u>	19
11.2. <u>LES FEMMES ET L'EMPLOI</u>	23
11.3. <u>LES SENIORS ET L'EMPLOI</u>	27
11.4. <u>LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET L'EMPLOI</u>	29
12. POUR ALLER PLUS LOIN	31
13. ENVIE D'ASSISTER À UNE REPRÉSENTATION ?	35
14. BIBLIOGRAPHIE	37
15. ANNEXES	38

1. Présentation du spectacle

1.1. Le Plan Joker

L'emploi pour tous : le Plan Joker relève le défi !

Voici enfin venu **le premier plan d'éradication totale du chômage dans notre pays !**
Voici venu le Plan Joker !

Conçu par Marc Jobber, autoproclamé *Profiler en ressources humaines* et *Tailleur d'emplois sur mesure*, le Plan Joker offre des emplois à tous les chômeurs de bonne volonté ! Pour pallier à l'incapacité du marché traditionnel à activer toutes les ressources humaines disponibles, Marc Jobber a développé un nouveau marché du travail : les emplois Jokers.

Le Plan Joker, c'est la promesse d'emplois sur mesure pour tous !

« Quand la machine remplace l'Homme, quand l'emploi quitte notre pays pour la Hongrie, la Roumanie, l'Albanie, le Bangladesh, le Vietnam, l'Indonésie, le Brésil, la Papouasie ou l'Alaska, quand l'emploi d'hier s'en va là-bas, quand l'État n'a plus d'autre choix que de bannir de son aile protectrice des milliers de sans-emploi, le Plan Joker ouvre de nouvelles voies : le Plan Joker propose un nouveau marché de l'emploi ! Trois mille emplois totalement inédits, [...], trois mille emplois Jokers, telle est l'humble proposition du Plan Joker pour abolir le fléau du chômage mesdames, messieurs! » Marc Jobber

En janvier 2012, électrisé par la déclaration de la ministre belge de l'Emploi et du Travail Monica Deconinck, Marc Jobber s'est donné pour mission de relever le défi du plein emploi.

Expérimenté sur le terrain durant six mois dans le cadre d'un projet pilote auquel deux mille personnes sans emploi ont prêté leur concours, fort de la confirmation de sa pertinence économique et sociale, ce soir c'est en la salle Fransisco Ferrer de la Cité Miroir que le *Plan Joker* entre officiellement en vigueur.

La chance de décrocher publiquement un emploi est offerte à quatre chômeurs : les quatre heureux gagnants du tirage au sort organisé par l'Office National de l'EMploi. Par un processus « ludique » et décisif⁴, Marc Jobber va établir leur profil d'employabilité et leur bonne volonté à se réinsérer sur le marché du travail. Marc Jobber en fait la promesse: **s'ils en veulent, tous quitteront la salle avec en poche des emplois taillés aux exactes mesures de leur personnalité.**

⁴ « Les candidats qui feront preuve de mauvaise valanté durant le Plan Jaker recevrant un avis négatif qui sera directement transmis à l'Office National de l'EMploi. En vertu de l'Article Ministériel 2 du code du travail en vigueur au premier septembre 2015, tout avis négatif entraînera l'exclusion immédiate et définitive de la caisse d'allocations de chômage ».

The right man at the right place !⁵

« *The right man at the right place!* Le paramètre que nous nous devons d'établir avant tout autre ce soir est la juste place de nos invités sur le marché de l'emploi... Un travailleur à la mauvaise place est un travailleur malheureux, ulcéreux, migraineux, dépressif, suicidaire : non rentable ! Le Plan Joker s'engage à ne placer sur le nouveau marché de l'emploi que des travailleurs heureux, des travailleurs investis d'une mission parfaitement ajustée à leur personnalité ! » Marc Jobber

Pour l'économie nationale autant que pour le bien-être du travailleur, le *Plan Joker* s'engage à exploiter chacun à sa juste place sur le nouveau marché de l'emploi. Les emplois Joker sont classifiés en trois catégories :

Les emplois jokers de catégorie 1, accessibles aux personnalités dirigeantes (Type 1)

Les emplois jokers de catégorie 2, accessibles aux personnalités exécutrices (Type 2)

Les emplois jokers de catégorie 3, accessibles aux personnalités bienveillantes (Type 3)

QUELQUES EMPLOIS JOKER : prêteur de main forte, prêteur d'attention, épouvantail, passeur d'éponge, preneur de dessus, frotteur de manche, souffre-douleur, redresseur de torts, amuseur de galeries, tête à claques, prometteur de beaux jours, homme de paille, pédaleur dans la choucroute, bourreur de crânes, cloueur de bec, beau-parleur, expert du vécu, bouc émissaire, vendeur de mèche, racleur de fonds, passeur sous silence, tire-au-flanc, empêcheur de tourner en rond, teneur de crachoir, ...

1.2. Le Plan Joker et les protagonistes en jeu

Dans un théâtre, ou dans un lieu de diffusion culturelle, des spectateurs assistent à l'entrée en vigueur d'un nouveau plan d'activation à l'emploi : le *Plan Joker*. Marc Jobber, le concepteur du plan, en présente les modalités. S'engageant à octroyer à chacun des emplois taillés sur mesure, il dresse les profils d'employabilité des quatre heureux lauréats du tirage au sort organisé par l'Office National de l'EMploi présents sur scène. Avertis de l'application imminente du *Plan Joker* dans l'ensemble du pays, les spectateurs sont en jeu : ils sont, dans un avenir proche, les potentielles cibles du plan.

« *Cinq cent quatre-vingt-neuf agents seront prochainement spécialement mandatés à la mise en application du Plan Joker dans toutes les communes du pays.* »

Marc Jobber

Les spectateurs sont appelés à cautionner le plan auquel ils assistent et sont rendus responsables de l'avenir des cibles en jeu : ils sont **placés en position d'acteur**.

« *André est-il de taille à endosser l'emploi qu'il convoite ? Vous en serez les seuls juges, mesdames et messieurs !* »

Marc Jobber

⁵ Expression empruntée à Frederick Taylor, *The principles of scientific management*, 1911

1.2.1. Un jeu sordide :

Un profileur de ressources humaines déconstruit minutieusement quatre personnalités. Les méthodes les plus absurdes et les plus perfides utilisées pour établir les profils d'employabilité sont présentées sur le ton de la légèreté. « *Détendez-vous, prenez-le comme un jeu* » sont les paroles rassurantes que Marc Jobber n'a de cesse de répéter durant tout le déroulement du plan.

Présenté comme un jeu, le machiavélique *Plan Joker* n'en est pas moins décisif : les candidats qui feront preuve de mauvaise volonté durant son déroulement perdront immédiatement leurs droits aux allocations de chômage.

1.2.2. Les protagonistes en jeu :

a) Sur la scène, six figures

Marc Jobber, celui qui mène le jeu. 38 ans, concepteur du *Plan Joker*, auto-proclamé Joker de la dernière chance, il est l'intermédiaire entre les employeurs et les forces de travail disponibles. Il figure ceux à qui profite la crise de l'emploi.

Eva, celle qui s'éteint à une vitesse anormalement rapide. 26 ans, agent polyvalent au service de Marc Jobber. Corvéable à merci, présentée comme le modèle dont chacun devrait s'inspirer pour s'assurer un emploi, elle figure ceux qui acceptent les souffrances au travail jusqu'à « y laisser leur peau ».

Serge, celui qui n'a pas peur de mouiller sa chemise. 34 ans, sans emploi. Courageux et de bonne composition, il figure ceux qui sont de bonne volonté.

André, celui qui veut redevenir quelqu'un. 49 ans, sans emploi. Licencié après vingt-deux ans au service d'une entreprise, après une dépression et une tentative de suicide, il est aujourd'hui décidé à retrouver sa place dans la société. Il figure ceux qui ne s'accordent une existence qu'à travers le travail.

Catherine, celle qui voudrait pouvoir dire non. 30 ans, sans emploi. Mère célibataire, elle ne cesse de s'insurger contre le plan en finissant toujours par s'y soumettre. Elle figure ceux qui, sous le joug d'impératifs matériels, se résignent aux pires situations.

Cécile, celle qui veut ce qu'elle mérite. 28 ans, sans emploi. Prête à tout pour obtenir un emploi à la mesure de sa valeur, elle figure ceux qui sont prêts à s'inscrire dans le système aussi détraqué soit-il, pourvu qu'ils y tiennent une place de dirigeant.

b) Dans la salle, sept figures et un public

Cinq spectateurs complices, ceux qui répondent aux appels à applaudir le plan en œuvre. Ils figurent ceux qui cautionnent les mesures d'activation prises à l'encontre des chômeurs.

Un homme, celui qui manifesterait son opposition au plan et quitterait la salle. Il figure ceux qui dénoncent les mécanismes qu'ils tiennent pour inacceptables.

Une jeune femme, celle qui entrerait en jeu pour reprendre la place d'Eva. Elle figure ceux que leur candeur amène à penser qu'ils résisteront aux plus pénibles conditions d'emploi.

Un public: spectateurs du jeu et en jeu. Il figure ceux qui permettront ou non à la fiction d'aujourd'hui de devenir une réalité de demain.

c) Le public inclus dans l'action

La conscience permanente de la présence d'un public influence les actions des protagonistes présents sur scène. Tous établissent des communications directes vers le public, soit pour en rechercher l'adhésion, soit pour en condamner la position.

Marc Jobber privilégie l'usage de la première personne du pluriel plutôt que celui de la première du singulier quand il cherche à imposer les modes de pensées qui guident le *Plan Joker*.

« Quand Serge userait de son droit à refuser l'emploi que nous lui proposons, un emploi taillé aux exactes mesures de sa personnalité, un emploi en lien avec sa formation, un emploi adapté aux besoins de notre société, un emploi rémunéré à la juste mesure des efforts fournis, serions-nous en devoir d'accepter ce refus ? En aucun cas Serge et vous ne disposerez d'aucun droit d'accuser quiconque des conséquences de votre refus. » Marc Jobber

Les spectateurs sont inclus dans l'action par les sollicitations à applaudir les aspects les plus indécents du plan en œuvre. **Cinq spectateurs complices et une jeune femme** répondront chacun à trois de ces appels. Quelles seront les réactions des autres spectateurs ? Vont-ils s'indigner des applaudissements de leurs voisins, se laisser entraîner ne fût-ce que mécaniquement à applaudir les plus féroces situations ou s'appuyer sur les applaudissements de ceux qui osent applaudir pour applaudir eux-mêmes ?

Les comédiens adapteront leur jeu « in situ » en réponse à toutes ces questions. **Toutes les options de mise en scène visent à provoquer des ré-ACTIONS chez les spectateurs et à les faire s'interroger sur le processus en cours.**

And The Winners Are...

« Le Plan Joker a tenu sa promesse : aux quatre chômeurs qui se sont présentés devant nous ce soir, le Plan Joker a offert des emplois taillés sur mesure ! Dès demain matin, c'est au poste de meneuse de combats perdus d'avance que Catherine participera à la cohésion sociale, c'est au poste de collecteur de mauvaises intentions qu'André reprendra place dans la société et c'est pour le Service Public Fédéral EMPloi que Cécile exercera les emplois de racleuse de fonds et de pourvoyeuse de réponse à tout ! On applaudit nos nouveaux travailleurs ! On applaudit nos travailleurs jokers ! »

Marc Jobber

André Potiaux Numéro national 661008 072 18

Emploi unique exercé au service de plusieurs employeurs

Emploi Joker 816 de catégorie 2 - Collecteur de mauvaises intentions

Lieux d'exécution du poste : entreprises, voie publique, particuliers.

Salaire : Proportionnel au nombre de mauvaises intentions collectées.

Catherine Lamarge Numéro national 850526 013 39

Emploi unique exercé au service de plusieurs employeurs

Emploi Joker 01 de catégorie 2- Meneur de combats perdus d'avance

Lieux d'exécution du poste : syndicats, milieux associatifs de résistance, voie publique.

Salaire : Proportionnel au nombre de revendications ignorées.

Cécile Landeri Numéro national 871125 039 24

Emplois cumulés au service d'un même employeur

Emploi Joker 32 de catégorie 1- Pourvoyeur de réponse à tout

Lieux d'exécution du poste : services publics, entreprises, particuliers.

Salaire : Proportionnel au nombre de réponses apportées.

Emploi Joker 01 de catégorie 1- Racleur de fonds

Lieux d'exécution du poste : services publics, entreprises, particuliers.

Salaire : Proportionnel au nombre de fonds raclés.

Serge Beaufort Numéro national 822804 014 62.

Emplois refusés

Emploi Joker 84 de catégorie 2- Fournisseur énergétique

Lieux d'exécution du poste : entreprises, voie publique, particuliers.

Salaire : Proportionnel à la production énergétique.

Emploi Joker 100000 de catégorie 3- Faiseur de file

Lieux d'exécution du poste : services publics et privés, administrations, grande distribution.

Salaire : Proportionnel au nombre de mètres parcourus.

2. Distribution

Ecriture et mise en scène **Yvonne Charlot**

Avec Mathieu Besnard, Sarah Gilman, Valentine Gerard, Aurélie Henceval, Pierre Lafleur et Bernard Lapierre.

Les rôles secondaires des cinq spectateurs complices, de l'homme et de la jeune femme dans la salle, seront tenus par des comédiens amateurs.

Durée du spectacle : 90 min

Possibilité d'animation scolaire gratuite pour les groupes qui assistent aux représentations (prendre contact avec la compagnie).

3. L'auteure

Licenciée en orthophonie à l'Université de Liège, et titulaire d'un premier prix en Arts de la Parole au Conservatoire royal de Liège, Yvonne Charlot a fondé la compagnie *Kaleidoscope Théâtre* en 2008. Depuis plus de quinze ans, elle écrit de nombreux textes dont certains nourrissent le travail de création développé avec des publics diversifiés lors d'ateliers de pratique théâtrale, tandis que d'autres ont été portés à la scène dans des cadres professionnels et amateurs. Jubilatoire et caustique, son écriture tend à représenter par l'absurde les travers et dérives du monde contemporain.

4. La Compagnie Kaléidoscope Théâtre

Yvonne Charlot a créé la compagnie Kaléidoscope Théâtre en novembre 2008.

La démarche de la compagnie repose sur deux volontés indéfectibles :

- défendre un théâtre qui s'inscrit dans la société contemporaine et en lien avec l'actualité.
- proposer des créations et une pratique théâtrales à des publics diversifiés.

La compagnie envisage le théâtre comme un moyen de questionner les mécanismes d'une société donnée et les possibilités d'agir individuellement et collectivement sur ces mécanismes.

A travers les ateliers de pratique théâtrale qu'elle organise, la compagnie veut offrir des espaces de réflexion et de création. Depuis 2009, le projet *Jeunes Acteurs* de la compagnie offre annuellement à trois cents jeunes la possibilité de se questionner et de s'exprimer sur des questions sociétales telles le pouvoir, la consommation ou encore la violence. Depuis la première édition du projet *Jeunes Acteurs*, près de deux mille jeunes ont présenté leurs créations au grand public sur la scène du Centre Culturel de Chênée, partenaire du projet *Jeunes Acteurs*.

En 2010, la compagnie a créé à destination des jeunes publics le spectacle *Le roi dort*.

Si jusqu'ici la compagnie a principalement adressé ses projets aux jeunes publics, la nécessité d'interroger la conjoncture de l'emploi dans les sociétés occidentales contemporaines la conduit aujourd'hui à adresser *Plan Joker* à un public plus large. La volonté restant d'inscrire le « produit artistique » dans une démarche de réflexion partagée avec les publics, en amont et en aval du moment théâtral.

5. Le théâtre : écran du réel

Une fiction inquiétante, fondée sur le réel.

Oscillant entre sarcasme et non-sens, la fiction *Plan Joker* raconte le parcours de quatre chômeurs désignés par le hasard pour se prêter publiquement à un plan d'obligation aux emplois les plus inconvenants qui concernera bientôt tout un pan de la population.

Plan Joker est une fiction née de l'observation inquiète des discours et des solutions portées par nos sociétés européennes dans leur quête d'un retour au plein-emploi. Les voix politiques et populaires qui prônent la fin de l'assistanat social et stigmatisent les chômeurs, les témoignages de travailleurs et de personnes sans emploi, l'étude de David Graeber⁶ sur la multiplication des emplois exempts de sens, la découverte d'une foule d'emplois aussi réels qu'inimaginables, celle d'émissions de télé-réalité offrant à des chômeurs la chance de gagner un emploi⁷, le reportage « *La gueule de l'emploi* » du journaliste Didier Cross⁸ et une recherche fouillée sur les méthodes de recrutement et les stratégies de Direction des Ressources Humaines, sont autant de sources qui ont alimenté l'écriture de la fiction *Plan Joker*.

Plan Joker : récit d'anticipation ou récit d'une réalité amorcée ?

La fiction Plan Joker : Quelque part en Europe, dans une salle de spectacle, des spectateurs assistent à l'entrée en vigueur d'un nouveau plan d'activation à l'emploi. La promesse leur en est faite : c'est à la mise à l'emploi en direct de quatre chômeurs qu'ils vont assister ce soir.

La réalité d'aujourd'hui : Depuis une dizaine d'années, la recherche d'emploi est devenue matière spectaculaire : en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, des émissions de télé-réalité offrent à des chômeurs la chance de remporter un emploi⁹. En juillet 2013 en Belgique, suite à un mouvement de contestation sociale, la chaîne de télévision nationale RTBF n'a fait que suspendre provisoirement la production (en collaboration avec Actiris) de l'émission *Qui veut ce jobooooob*.

⁶ David Graeber, «On the phenomenon of bullshit jobs», 2013

⁷ Références en page 9 du présent dossier

⁸ Didier Cross, *La gueule de l'emploi*, 2011

⁹ Références en page 9 du présent dossier

En refusant d'admettre la fin de la société du plein emploi, ou tout au moins de se questionner sur sa viabilité, les gouvernements européens ne favorisent-ils pas l'émergence des pires initiatives ?

Des chômeurs pourraient-ils prochainement être tenus de se présenter sur une scène pour se soumettre à un plan d'obligation aux emplois les plus inconvenants ?

Toute ressemblance avec des faits réels ne serait pas forcément fortuite

Le refus de nos sociétés européennes à admettre dans les discours officiels que le plein emploi n'est plus une option vraisemblable, les politiques les plus austères et les ersatz de solutions les plus invraisemblables qu'elles arborent pour répondre aux taux d'emploi réclamés par la Stratégie Européenne pour l'Emploi, sont les effrayantes réalités qui ont fondé la fiction *Plan Joker*.

Les mots prononcés par la ministre belge de l'emploi et du travail en 2012 ont été le déclencheur de la volonté d'interroger le contexte d'emploi et de non-emploi en nos pays européens : « *Il y a du travail pour tout le monde : les jeunes, les vieux et même les inadaptés sociaux* ».

Ces paroles, mises en parallèle avec les taux de chômage alarmants en Belgique et ailleurs en Europe, ont interpellé l'auteure. Des recherches approfondies sur les démarches retenues dans notre pays et chez nos confrères européens dans leur perspective de plein-emploi ont fait émerger une réalité terrifiante par son austérité et son absurdité semblant sans limites.

➤ Exemples :

- En Allemagne : les emplois à un euro de l'heure, la nécessité pour bon nombre de citoyens de cumuler des emplois pour s'assurer de pouvoir payer leur loyer et produits de première nécessité.
- Au Royaume-Uni, aux Pays-Bas (Plan de Rotterdam) ou encore en France, des politiques imposant aux chômeurs des travaux d'intérêt généraux en contrepartie de leurs allocations sociales. Depuis 2006, le sénateur Rick Daems demande l'application de cette mesure en Belgique.
- Le projet belge d'exclusion de 55000 chômeurs au premier janvier 2015, aujourd'hui appliqué. La restriction pour les jeunes du droit aux allocations d'insertion de chômage.
- Le développement à outrance d'emplois « de service », le plus souvent précaires de par l'intermittence et les salaires extrêmement bas qui y sont associés.

En extrapolant l'effroyable réalité d'aujourd'hui, Plan Joker nous place face à une dérive possible des solutions les plus austères et les plus invraisemblables retenues par nos sociétés en vue d'un utopique retour au plein-emploi.

Merci à la réalité d'avoir prêté ses recoins les plus invraisemblables à l'écriture de la fiction.

D'autres voies d'emploi

Tentez votre chance et remportez un emploi en participant à l'une de ces EMISSIONS DE TELEREALITE

En Allemagne : participez à l'émission **Job Duell**.

En Italie : participez sur la 7 à l'émission **Il contratto**.

En Belgique : *la chaîne de télévision francophone belge et Actiris sont au regret de vous annoncer que la diffusion de l'émission **Je veux ce job !** est momentanément postposée.*

Le coin des jeunes

En France : gagne ton stage en participant sur TF6 à l'émission **Mon stage de rêve**.

Le coin des entrepreneurs

En Belgique : sur la Deux, participez à l'émission **Starter**.

Le coin des patrons

En Belgique : pour trouver vos nouvelles recrues de manière originale, participez à l'émission **Bezoek van de Baas** proposée par la chaîne VTM.

En Grande-Bretagne: découvrez de l'intérieur comment fonctionnent vos employés en participant à l'émission **Undercover Boss**.

Aux Etats-Unis : quand votre entreprise est en difficulté, laissez à vos salariés la charge de désigner celui qui sera licencié, en les appelant à participer à l'émission **Someone's Gotta Go** proposée par la chaîne Fox.

TOMBOLAS pour L'EMPLOI : En Andalousie, participez à la tombola organisée par le maire d'Alameda. Premier prix : un emploi à durée déterminée comme employé municipal.

EXPOSEZ VOTRE PROFIL : L'agence danoise pour l'emploi « **Reputation Copenhagen** » propose aux chômeurs de s'exposer en vitrine, afin d'être mieux repérés par d'éventuels employeurs.

LE COIN DES EMPLOIS INSOLITES : Outre les emplois traditionnels, le marché international de l'emploi vous offre une foule de possibilités originales : Expert du vécu, détecteur de foudre, chasseur de sectes, darknetteur, mari à louer, promeneur de chien, câlineuse professionnelle, sirène professionnelle, grand-mère professionnelle, professeur de yoga pour chiens, faiseur de queue professionnel, net dating assistant, siffleur professionnel, feutier, créateur d'alibis, préparateur de cadavres, créateur de blagues Carambar, sourceur, creamer, claqueur, masquotte, porteur de cercueil, voix du téléphone rose, nettoyeur d'aquarium, clown d'enterrement, ...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le net.

6. Note d'intention

Face au refus de nos sociétés européennes à admettre dans les discours officiels que le plein emploi n'est plus une option vraisemblable,
Face aux politiques d'austérité menées sous couvert de bonne gouvernance économique à l'encontre des chômeurs et des travailleurs,
Face au démantèlement de la protection sociale,
Face à l'hégémonie des dictats de rentabilité et de compétitivité, à leurs atteintes aux droits du travail, à la protection de l'emploi et au pouvoir d'achat,

Quand la tendance devient d'admettre que la situation étant exceptionnellement grave il faut bien employer les grands moyens quitte à faire quelques victimes,
Quand les souffrances au travail se taisent par peur ou par honte,
Quand les soumissions individuelles apportent leur concours à la longévité des politiques les plus austères,

La volonté de *Plan Joker* est de renvoyer chacun à ses modes de pensée sur l'obligation à l'emploi à tout prix et aux limites de ses acceptations à répondre ou à en voir d'autres répondre aux pires exigences imposées au nom d'une «économie à redresser».

Yvonne Charlot

*Le vieux monde se meurt,
le nouveau tarde à apparaître,
et dans ce clair-obscur surgissent les monstres.*

Antonio GRAMSCI

7. Scénographie et mise en scène

Dans une scénographie dépouillée, sous le feu des projecteurs, des destins se jouent.

La scène vide de tout élément de décor est l'outil scénographique prépondérant, devenant tantôt piste tantôt arène.

A cour, la zone de Marc Jobber : un fauteuil design de style sensiblement futuriste.

A jardin, la zone d'Eva : un ordinateur portable posé sur un haut pupitre chromé, pas de siège.

En fond de scène, quatre chaises sombres pour les chômeurs. Elles constitueront le seul élément scénographique mobile, outre les images diffusées à l'écran.

En hauteur en fond de scène, un écran de 3m x 1,69 m. Le logo *Plan Joker* sous-titré du slogan *Des emplois sur mesure pour tous*, des témoignages de personnes sans emploi ayant participé au projet pilote du Plan, ou encore la présentation de la travailleuse exemplaire (Eva), sont autant d'éléments projetés à l'écran dans l'intention d'assurer la promotion du plan. Des éléments attenants à la vie privée des cibles en jeu sont quant à eux projetés à l'écran dans le but de faire taire les velléités d'opposition et d'assurer le bon déroulement du plan. Le visage d'une fillette de trois ans (la fille de Catherine), le témoignage de la mère de Serge, ou encore des opinions publiées sur les réseaux sociaux sont autant d'éléments qui étouffent des tentatives d'opposition et renforcent la tension dramatique.

Le choix de l'espace vide, placé en arène, renforce la tension dramatique de ce qui se joue. Comme nues dans cet espace vide en permanence offertes aux regards des spectateurs, les quatre cibles en jeu n'ont à aucun moment le loisir de cacher ce qu'ils sont en train de vivre. Au centre de l'arène, les enjeux contradictoires, doutes, tentatives de résistances, soumissions et fragilités de chacun sont révélées au grand jour, sous le feu des projecteurs.

Une spectacularisation outrancière

L'ouverture place d'emblée les spectateurs dans **une atmosphère tenant du show** : sous de chatoyants jeux d'éclairage, Marc Jobber et Eva entrent en scène en dansant sur une musique rythmée. Ils maintiennent quelques secondes la pose finale, dans la salle cinq spectateurs complices et une jeune femme applaudissent.

Affichant une modestie feinte, Marc Jobber présente brièvement le plan dont il est « l'humble concepteur ». Eva encourage le public à applaudir, les cinq spectateurs complices et la jeune femme répondent à l'appel.

Les quatre chômeurs contraints de se prêter au *Plan Joker* sont très vite appelés à rejoindre l'avant-scène. Après quelques présentations d'usage, le plan entre en œuvre ; Marc Jobber établit les profils d'employabilité. **Pions humains acculés à d'absurdes et perfides épreuves, les chômeurs sont exhibés sous le feu des projecteurs. A chaque instant, plein feu est fait sur les bourreaux et les victimes en jeu.**

En se resserrant sur les actions les plus sombres, les découpes lumineuses renforcent la tension dramatique.

La lumière inclut à plusieurs reprises les spectateurs dans l'action en se déplaçant de la scène vers la salle : par exemple, lorsqu' André cherchera le concours du public pour remporter un emploi.

Le rythme et la décomposition de la travailleuse exemplaire

Le rythme dominant est soutenu, en rappel de celui imposé par le monde du travail. Rapidité, endurance, flexibilité et rendement sont incarnés à la perfection par le

personnage d'Eva. Répondant à toutes les exigences, cumulant les emplois d'enjoliveuse d'espaces intérieurs, de claqueuse, d'émoustilleuse plantaire, de tête à claque, d'essuyeuse de larmes et de secrétaire, présentée comme *le modèle dont chacun devrait s'inspirer pour s'assurer un emploi*, elle se décompose en direct jusqu'à l'écroulement.

Une mise en scène qui utilise des codes bien connus des jeunes.

L'exhibition de pions humains en proie aux épreuves les plus perfides et les intrusions dans leurs vies privées offertes au regard de tous rappellent les émissions de télé-réalité qui envahissent les écrans. De même, les appels aux applaudissements et encouragements qui sont adressés aux spectateurs, ou encore le rôle décisif qui leur est offert d'intervenir sur l'avenir des candidats en jeu.

L'exhibition des vies privées ou des opinions personnelles au travers des réseaux sociaux fait partie du quotidien de beaucoup de jeunes. Ils connaissent aussi la récupération qui peut être faite des publications, comme c'est le cas dans Plan Joker. Les chômeurs en jeu dans Plan Joker ont eux-mêmes rendu possible la projection publique d'éléments attenants à leurs vies privées et modes de pensée. Ils ont eux-mêmes publié ces éléments sur les réseaux sociaux de type Facebook.

8. Les thématiques abordées dans Plan joker

La question centrale posée par Plan Joker est celle d'un possible plein-emploi dans nos sociétés européennes contemporaines.

Dès 1930, l'économiste britannique John Keynes prévoyait pour la fin du 20^e siècle « des avancées technologiques suffisantes pour que des pays comme le Royaume-Uni ou les Etats-Unis envisagent pour leurs populations des temps de travail de quinze heures par semaine »¹⁰

Plan Joker interroge les politiques retenues par nos sociétés pour répondre aux taux d'emploi réclamés par la Stratégie Européenne pour l'Emploi, dans leur refus d'admettre dans les discours officiel un plein emploi manifestement désormais impossible.

Quels sont les résultats statistiques et les conséquences humaines des politiques les plus austères menées par nos sociétés dans leur quête d'un plein-emploi ?

La diminution du nombre de personnes émanant de la caisse des allocations de chômage entraîne-t-elle la création d'emploi ?

Les dérisoires gains économiques récoltés par l'Etat en instaurant des processus d'exclusion ou de restriction justifient-ils les drames humains résultant de ces processus ?

¹⁰ John Keynes, *Perspectives économiques pour nos petits-enfants*, 1930.

Plan Joker interroge la radicalisation et le renforcement des mesures de rigueur adoptées à l'encontre des personnes sans emploi et le renforcement du lien entre le droit à la protection sociale et l'exercice d'une activité professionnelle.

Plan Joker questionne nos marchés de l'emploi exsangues, leur dérégulation et la valeur que nos sociétés accordent désormais à la notion d'emploi (précarisation de l'emploi, dumping salarial, exigences de flexibilités toujours plus grandes, nette dominance des contrats intermittents et/ou à temps partiel, etc).

Plan Joker questionne le développement à outrance des emplois de service en réponse à la disparition des emplois du secteur secondaire et la multiplication des emplois exempts de sens décrite par David Graeber¹¹ dans son étude sur les « bullshit jobs ». Quels sont les impacts psychologiques des emplois exempts de sens sur ceux qui les exercent ?

« C'est comme si quelqu'un inventait tout un tas d'emplois inutiles pour continuer à nous faire travailler. »¹²

Pourquoi, quand la robotisation pourrait, comme l'annonçait Keynes dès 1930, permettre une diminution du temps de travail, cet acharnement politique à mettre chacun au travail ?

Plan Joker interroge le démantèlement des droits du travail acquis durant le développement de l'ère industrielle.

Plan Joker interroge la cohérence entre nos convictions et les actes que nous posons :

Quand la conséquence de tout refus de se soumettre au *Plan Joker* n'est rien moins que l'exclusion immédiate et définitive de la caisse d'allocations de chômage, les figures sont confrontées à leurs enjeux contradictoires.

Les attitudes antinomiques des protagonistes en jeu dans Plan Joker nous renvoient à nos propres contradictions et à nos difficultés à maintenir une cohérence entre nos actes et nos opinions. La décomposition du *modèle dont chacun devrait s'inspirer pour s'assurer un emploi* questionne les consentements auxquels nous sommes prêts pour conserver un emploi.

Orchestrées en paliers, les épreuves auxquelles les quatre chômeurs sont acculés sont de plus en plus intrusives : la tension dramatique est ascendante. L'inconvenance exponentielle du *Plan Joker* interroge nos limites à tolérer le déni de la dignité humaine. Sur les quatre chômeurs confrontés au *Plan Joker*, un seul s'en exclut volontairement. Serge est le seul à refuser davantage d'atteintes à sa dignité et à quitter les lieux avant la fin.

¹¹ David Graeber, «On the phenomenon of bullshit jobs», 2013

¹² David Graeber, «On the phenomenon of bullshit jobs», 2013

Un homme dans la salle ne supporte pas l'acte de délation posé par Cécile pour obtenir un emploi joker de première catégorie : il manifeste son indignation avant de quitter la salle.

Quand seule la figure du meneur de jeu reste inébranlable, *Plan Joker* pose la question de nos possibilités d'opposition à un système ultra-libéral dominant qui met tout en place pour nous convaincre qu'il n'existe aucune alternative.

Plan Joker interroge la notion d'état agentique : jusqu'où va notre obéissance et notre tolérance à voir les pires mesures prises à l'encontre d'autrui ?

L'expérience de Milgram a révélé de très grandes capacités humaines à tolérer l'humiliation et la souffrance d'autrui par un processus de déresponsabilisation. Parallélisme avec les spectateurs du Plan Joker et nos acceptations des pires situations imposées aux chômeurs et travailleurs (exclusions, mise au travail obligatoire dans le cadre de travaux d'intérêts généraux, exigences de flexibilité et rendement toujours plus grandes envers les travailleurs, ...).

Quand la tendance devient d'admettre que la situation étant exceptionnellement grave, il faut bien employer les grands moyens quitte à faire quelques victimes¹³ ; Quand la précarité de l'emploi renforce le repli sur soi et l'abandon du principe de solidarité ; Quand toute activité, quelle que soit sa valeur, son sens ou son absence de sens, est qualifiée d'emploi ; ***Plan Joker* questionne la notion d'emploi à tout prix, l'obligation de nous y soumettre, et ses corollaires.** Jusqu'où sommes-nous prêts à nous soumettre aux dictats d'une pensée ultra-libérale dominante pour obtenir ou conserver un emploi quelle qu'en soit la nature? Quelles sont nos possibilités de résistance? Jusqu'où sommes-nous prêts à tolérer, voire à justifier, les pires mesures adoptées à l'encontre des personnes sans emploi? Dans quelles mesures nos consentements et notre silence contribuent-ils à la précarisation de l'emploi et au démantèlement des acquis sociaux ?

Permettrons-nous que la fiction d'aujourd'hui devienne une réalité dans un avenir proche ?

9. Pourquoi proposer le visionnement de Plan joker à des élèves ?

- Parce que ces élèves seront très prochainement confrontés au marché de l'emploi.
- Parce que ces jeunes sont sévèrement visés par les réformes récentes de notre gouvernement concernant les conditions d'accès aux allocations d'insertion au chômage. Pour avoir accès aux allocations d'insertion avant 21 ans, il faut désormais avoir un diplôme du secondaire supérieur (CESS) ou d'études en

¹³ DEJOURS C, *Souffrances en France*, Ed du Seuil, 1998

alternance. Autre mesure : il faut introduire sa demande d'allocation d'insertion avant l'âge de 25 ans au lieu de 30 ans auparavant (après un stage d'insertion de minimum un an), ce qui va exclure de facto de ce système une très grosse partie des étudiants universitaires.

- Pour les sensibiliser à la nécessité de conserver une réelle valeur au travail, à la nécessité de défendre les droits du travail, une protection sociale pour chacun (travailleur ou non), la solidarité et le respect de la dignité humaine.

10. Prolongement

10.1. Au-delà du moment théâtral

L'expérience se prolonge sur www.planjoker.be

Une fois le plan exécuté, les protagonistes quittent la scène sous les applaudissements d'au minimum les cinq spectateurs complices. Une voix préenregistrée s'adresse au public : « *Mesdames, messieurs, nous vous remercions de votre participation au Plan Joker. Pour suivre l'actualité de nos activités, nous vous invitons à consulter le site www.planjoker.be. Nous vous souhaitons une agréable fin de soirée* ».

Le site www.planjoker.be présente le concept et les objectifs du *Plan Joker* ainsi que des témoignages de personnes ayant participé à son projet pilote. Des liens renvoient aux sources qui ont inspiré la fiction et à l'actualité des politiques d'emploi et des politiques sociales menées en Europe.

Le site www.planjoker.be est conçu comme un outil permettant d'alimenter la réflexion et l'échange d'idées, au-delà du moment théâtral.

10.2. Prolonger la réflexion en classe

La sarcastique politico-fiction *Plan Joker* pourra permettre une réflexion sur de nombreux points avec les élèves :

- Réflexion sur la possibilité d'un plein emploi dans nos sociétés européennes contemporaines.
- Étude de politiques menées dans les pays européens pour répondre aux taux d'emploi exigés par la Stratégie Européenne de l'Emploi.
- Réflexion sur des alternatives possibles aux politiques d'activation à l'emploi à tout prix. Approche des notions de réduction du temps de travail et d'allocation universelle.
- Approche étymologique de la notion de travail (*tripalium*), consultation du dictionnaire pour voir l'évolution de la définition du travail.

11. Module d'animation

Ce module d'animation a été créé par les FPS de Liège (mouvement féministe de gauche), Latitude Jeunes (organisation de jeunesse), ASPH (Association Socialiste des Personnes Handicapées) et Espace Seniors (Association des seniors).

11.1. Les jeunes et l'emploi

L'emploi est une thématique qui concerne directement les jeunes. En effet, il représente un élément crucial qui permet l'autonomie financière et une certaine forme d'indépendance. Les freins à l'emploi pour les jeunes sont cependant nombreux sur le marché du travail et la situation actuelle (multiplication du travail à temps partiel, contrats à durée déterminée, intérim, ...) ne leur permet pas d'avoir une situation financière stable. 30% des licenciements concernent les moins de 30 ans car la logique des derniers arrivés, premiers partis, fait que les jeunes sont souvent les premiers licenciés. Par ailleurs, les employeurs refusent souvent d'engager des jeunes sans expérience. Ils ne sont donc pas engagés car ils manquent d'expérience et par ce manque d'expérience, ils n'ont pas de chance sur le marché du travail. Afin de sortir de ce cercle vicieux, les jeunes acceptent des stages non ou peu rémunérés pour acquérir cette expérience utile. N'est-il pas plus judicieux de favoriser l'autonomie des jeunes dans la société au lieu de la diminuer !?

- Fiche 1 : Le taux de chômage des jeunes (document n°1 en annexe)

Mise en situation

Présenter le tableau¹⁴ ci-dessous aux élèves

Chômage et précarité chez les jeunes					
Année 2013		BE	DE	FR	NL
	Age				
Taux de chômage	20-24 ans	18,4%	7,8%	21,8%	7,3%
Part des chômeurs > 1 an	15-24 ans	29,3%	23,3%	28,4%	13,8%
Proportion des salariés en contrat temporaire	15-24 ans	31,4%	53,6%	55,5%	31,2%
	25-64 ans	6,0%	8,7%	11,0%	12,8%

Source : IGC, Calcul CCE.

- Quel est le taux de chômage des jeunes en Belgique ?
- Est-ce qu'il y a des chiffres qui vous étonnent ? Lesquels ? Pourquoi ?
- Comment se situe notre pays par rapport aux autres pays représentés dans le tableau ?
- A votre avis, quelles sont les raisons d'un taux de chômage des jeunes si important dans notre pays ?

¹⁴ *Baramètre socio-économique 2014*. Brochure réalisée par la FGTB, Belgique, 2014.

➤ Fiche 2 : Les freins à l'emploi

Mise en situation :

Jeu de rôle : Entretien d'embauche

Quentin, 24 ans, vient de finir ses études en communication. Il est à la recherche d'un emploi. Il répond aux annonces et postule également de manière spontanée. Cet après-midi, il a un entretien dans un théâtre pour un poste de chargé de communication.

Voici les compétences demandées :

- Une expérience dans le domaine de la communication est un atout ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Résistance au stress ;
- Travail individuel mais également en équipe ;
- Horaire variable ;
- Prestations en soirée et le week-end possibles.

Quentin est confiant, il n'a pas d'expérience mais il pense qu'il répond aux compétences demandées.

Le directeur, Monsieur Labour, émet, dès le début de l'entretien, une réserve quant à ce candidat. En effet, Monsieur Labour n'aime pas engager des jeunes. Il pense que ceux-ci sont trop sûrs d'eux, qu'ils manquent bien souvent d'expérience et qu'ils ont tendance à « se la jouer perso ».

A la fin de l'entretien, le directeur pense donc que le profil de Quentin ne correspond pas à l'emploi. Néanmoins, Quentin est vraiment dynamique et Monsieur Labour lui propose un CDD de trois mois à temps-partiel pour remettre à jour un fichier.

Consignes :

-Le professeur demande à deux étudiants de jouer les rôles de Quentin et de Monsieur Labour.

-Il/Elle explique la situation aux deux étudiants.

-Dans un premier temps, les deux étudiants n'ont pas de consigne.

- Dans un deuxième temps, le professeur leur indique que l'objectif est d'insérer dans la conversation les réticences de Monsieur Labour à engager Quentin et sa proposition de CDD de 3 mois à mi-temps. Le professeur demande à l'élève qui joue Quentin d'être dynamique.

-Le professeur présente les deux personnages au reste du groupe.

Analyse :

- Que constate-t-on dans cette mise en situation ?
- Pourquoi Monsieur Labour ne veut-il pas engager Quentin ?
- Quels sont les préjugés et stéréotypes qu'un employeur peut avoir vis-à-vis d'un jeune ?
- Quelles sont les conséquences de ces préjugés ?
- Que propose Monsieur Labour à Quentin ?

Note pour le professeur :

- Les jeunes sont perçus comme des travailleurs exigeants, peu fidèles, arrogants, sûrs d'eux, avec moins de motivation au travail, moins de discipline, inexpérimentés, carriéristes avec de meilleures capacités à communiquer, un caractère dynamique et une grande envie d'apprendre.
- Les jeunes sont souvent engagés pour des contrats à temps partiel et même si le travail à temps partiel peut être un choix, c'est rarement un choix délibéré. Un jeune travailleur wallon sur cinq déclare travailler à temps partiel car il n'a pas trouvé d'emploi à temps plein.
- Conséquences pour les jeunes : Un salaire moindre qui conduit à un manque d'autonomie financière.

➤ Fiche 3 : Quizz

Matériel :

- Le questionnaire (document n°2 en annexe)

Mise en situation :

- a) Diviser le groupe en deux ou trois selon le nombre d'étudiants.
- b) Le professeur distribue à chaque sous-groupe un questionnaire. Chaque sous-groupe répond aux questions.
- c) Les sous-groupe présentent leurs résultats et donnent leurs explications.
- d) Le professeur donne les réponses adéquates.

Notes pour le professeur :

Réponse aux questions :

- 1) Que dois-tu faire lorsque tu as fini tes études ?
Dès la fin des études, il faut s'inscrire comme demandeur d'emploi dans les services de placement de sa région (FOREM, Actiris, ADG, VDAB)
- 2) Qu'est-ce que le stage d'insertion professionnelle ?
Après la première inscription comme demandeur d'emploi, vous entrez dans une période de stage d'insertion professionnelle. Durant ce stage, vous ne recevez pas d'allocations d'insertion et vous devez prouver votre recherche active d'un emploi.

- 3) Qui paie les allocations de chômage ?
- **ONEM**
 - CAPAC
 - Les syndicats
 - Le Forem
- 4) Que signifie ONEM et FOREM et que font ces organismes ?
- ONEM : Office National de l'Emploi est l'organisme fédéral qui gère l'assurance chômage. Il a le pouvoir de contrôler et de sanctionner.*
- FOREM : Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi se charge du placement et de la formation des demandeurs d'emploi de la Région Wallonne.*
- 5) A quoi sert un syndicat ?
- Un syndicat est une association de travailleuses et de travailleurs, avec ou sans emploi, qui s'organisent afin de lutter pour leurs droits dans le monde du travail, mais aussi dans d'autres domaines comme les droits sociaux et la politique.*
- Quelques mots clés pour aller plus loin : stage d'insertion,, stage d'attente, grève, manifestation, réforme du chômage, partis politiques.*
- 6) Que signifie CDD et CDI ?
- CDD : Contrat à durée déterminé*
- CDI : Contrat à durée indéterminée*
- 7) Lorsque tu travailles, une partie de ton salaire est directement retenue par l'Etat. Pourquoi ?
- La partie prélevée du salaire sert à financer la sécurité sociale qui est un système qui protège contre une ensemble de risques.*
- 8) Est-il obligatoire de s'affilier à une mutualité ? Pourquoi ?
- Il est obligatoire et indispensable de s'affilier à une mutualité. Cette dernière donne droit aux avantages de l'Assurance obligatoire et de l'Assurance complémentaire.*
- 9) Où peux-tu trouver des offres d'emploi ?
- Sur internet (Forem, Actiris, Guide Social, Stepstone, Job Monster, Références,...), dans les agences interim, ...*

➤ Fiche 4 : Carte blanche

Le professeur demande aux élèves quel serait leur job idéal et pourquoi.

Retrouver différentes études et analyses sur www.latitudejeunes.be

11.2. Les femmes et l'emploi

De tout temps, les femmes ont travaillé mais, jusqu'il y a peu, ce travail ne répondait pas à la définition « économique », c'est-à-dire un travail rémunéré et réalisé en dehors de son foyer. Voici quelques dates importantes de l'évolution des droits des femmes face au travail rémunéré.

Quelques dates du droit des femmes au travail¹⁵ :

1900 : Les femmes peuvent, avec l'autorisation de leur mari, conclure un contrat de travail et toucher une partie de leur salaire.

1921 : Les traitements des institutrices sont alignés sur ceux des instituteurs.

1933 : On réduit de 25% le salaire des femmes fonctionnaires mariées et les nouveaux recrutements sont réservés aux hommes.

1934 : La loi instaure des quotas de femmes mariées dans les différentes branches de l'économie.

1944 : Instauration de la Sécurité sociale des travailleurs salariés. On constate de nombreuses différences de traitement entre les hommes et les femmes : montant des allocations, conditions d'octroi... Parmi elles, la limitation du montant des allocations de chômage des femmes.

1957 : Signature du Traité de Rome, qui prévoit l'égalité salariale entre les hommes et les femmes.

1962 : On introduit le système fiscal du « cumul des époux » qui a pour conséquence de décourager le travail rémunéré des femmes en pénalisant fortement les couples à deux revenus.

1966 : Grève des ouvrières de la FN pour obtenir un salaire égal à celui des hommes pour un travail égal.

1969 : La loi interdit aux employeurs de licencier une femme pour cause de mariage ou de grossesse. C'était auparavant une pratique fréquente. Aujourd'hui encore, cette interdiction est parfois contournée ; de plus, de nombreux employeurs rechignent à embaucher une femme ayant de jeunes enfants ou en âge de procréer.

1971 : Suppression de la référence au sexe dans la réglementation du chômage. Les allocations sont les mêmes pour les hommes et les femmes.

1975 : Convention Collective de Travail sur l'égalité salariale, applicable à tous les employeurs.

1976 : La Cour de Justice des Communautés européennes condamne l'Etat belge pour son traitement discriminatoire des hôtesses de l'air de la Sabena (arrêt Defrenne). Le contrat de travail de ces travailleuses prévoyait en effet leur licenciement sans indemnités dès qu'elles atteignaient l'âge de 40 ans. En outre, la Sabena ne cotisait pas pour elles au « Fonds de pension » autant qu'elle le faisait pour ses travailleurs masculins.

¹⁵ Quelques dates de l'histoire des femmes et de l'égalité en Belgique. Dépliant réalisé par le Secrétariat Général des FPS, Belgique, 2015.

1978 : La loi impose l'égalité totale de traitement entre les hommes et les femmes dans le cadre de l'emploi et des relations économiques en général.

1980 : Instauration de trois statuts dans le chômage. Le statut le plus mal rémunéré est celui de « cohabitant ». Il comporte à cette époque 90% de femmes.

1982 : Un accord entre la direction et les syndicats de l'entreprise Bekaert-Cockerill prévoit le passage à mi-temps des travailleuses qui n'ont pas le statut de chef de ménage, afin d'éviter des licenciements masculins.

1988 : Suppression du « cumul des époux » et introduction du « quotient conjugal ». Même si c'est dans une moindre mesure, en bout de course, le résultat est le même : dans certains couples, le travail des femmes peut coûter cher au contribuable...

1990 : Instauration de l'assurance maternité. Le repos d'accouchement sort du régime de l'incapacité de travail (dans lequel le premier mois est à charge de l'employeur, les suivants à charge de la Sécurité sociale). Désormais, une travailleuse qui accouche ne coûte plus rien à son employeur.

De 1991 à 1996, on diminue drastiquement le droit à un complément de chômage pour les travailleurs à temps partiel involontaires.

2004 : Signature par les trois syndicats belges (FGTB, CSC et CGSLB) de la « Charte sur l'égalité des femmes et des hommes ».

2008 : La Convention collective de travail sur l'égalité des rémunérations entre les travailleurs masculins et féminins est rendue obligatoire et applicable à tous les secteurs professionnels.

2014 : Un gouvernement très marqué à droite se met en place et annonce des mesures qui touchent à de nombreux droits sociaux. Ces mesures touchent plus violemment les femmes (chômage, pensions, droit du travail...).

Au vu de ces dates, le constat de la progression des droits des femmes au travail est évident. Cependant, il reste des inégalités frappantes entre elles et les hommes. En effet, le travail à temps partiel, les inégalités salariales, les emplois précaires, la crainte d'embaucher une femme qui a des enfants ou qui en voudrait,... montrent que les femmes sont à l'heure actuelle toujours discriminées sur le marché de l'emploi.

Le module d'animation ci-dessous permet d'aborder deux des thématiques sur les inégalités entre les femmes et les hommes :

➤ Fiche 1 : L'inégalité salariale

Mise en situation :

Jeu de rôle :

Juliette, 30 ans, vient d'être engagée dans les titres-service. Même si 97% des personnes engagées sont des femmes, il y a néanmoins quelques hommes dont son cousin. Ce dernier a été engagé le même jour que Juliette. Le travail est difficile car le nombre d'heures varie et les horaires sont changeants. Un jour, lors d'une réunion familiale, Juliette et son cousin discutent de leur travail. En parlant des salaires précaires qu'ils touchent, son cousin lui dévoile ce qu'il perçoit chaque mois. Juliette est très surprise car ce montant est 10% net plus élevé que le sien alors qu'ils ont le même horaire et la même fonction.

Consignes :

- Le professeur demande à deux étudiants de jouer les rôles de Juliette et de son cousin.
- Le professeur explique la situation aux deux étudiants et leur indique que l'objectif est d'insérer dans la conversation que le cousin gagne 10% net de plus que Juliette pour le même travail.
- Le professeur présente les deux personnages au reste du groupe.

Analyse :

- Dans cette mise en situation qu'est-ce qui vous a interpellé ?
- Pensez-vous qu'il existe en Belgique une loi qui impose une égalité salariale ?
- A votre avis, pourquoi y-a-t-il toujours un écart salarial entre les femmes et les hommes de plus ou moins 20% en Belgique ? Dégagez les causes et les conséquences possibles de cette inégalité salariale.

Note pour le professeur :

Situation actuelle : Les femmes gagnent, en moyenne, 20% de moins que les hommes, sur la base du salaire mensuel brut (temps partiels compris, dans le secteur privé). Les femmes doivent donc travailler 73 jours de plus pour gagner la même chose que leurs collègues masculins. Il existe pourtant une loi qui impose l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes.

Causes :

- Le travail à temps partiel ;
- Les difficultés d'atteindre un poste à responsabilité ;

- Une majorité de femmes travaillent dans les secteurs les moins rémunérés.

➤ Fiche 2 : Le temps partiel

Matériel :

- Une feuille représentant 9 hommes (document 4 en annexe) ;
- 4 feuilles représentant 64 femmes (document 3 en annexe) ;
- Ciseaux.

Mise en situation :

- a) Le professeur présente à la classe une feuille représentant 9 hommes (sur 100, 9 travaillent à temps partiel). Il/ elle distribue à chaque sous-groupe plusieurs feuilles représentant des femmes.

Chaque sous-groupe découpe le nombre de femmes sur 100 qui, selon lui, travaillent à temps partiel et note par écrit ses arguments.

- b) Les deux sous-groupes présentent leurs résultats et donnent leurs arguments.
c) Le professeur donne la répartition réelle (44,8% des femmes travaillent à temps partiel)

Analyse :

- Que constatez-vous dans ces chiffres ?
- Qu'est-ce qui vous étonne ?
- Quelles sont les causes de ce travail à temps partiel ?
- Quelles sont les conséquences ?

Note pour le professeur :

Situation actuelle : 44,8% des femmes travaillent aujourd'hui à temps partiel contre 9,2% des hommes.

Causes : pas trouvé d'emploi à temps plein, complète un autre emploi à temps partiel, pas de crèche à temps plein, l'emploi souhaité n'est qu'à temps partiel, emploi à temps plein non souhaité, ...

Quelques mots clés pour aller plus loin : accueil de la petite enfance, stéréotypes de genre, organisation familiale, plafond de verre, ségrégation horizontale et verticale, division sexuée du travail, répartition des tâches domestiques et parentales.

Conséquences : ne pas pouvoir justifier d'une carrière complète et donc percevoir une pension moindre, perte d'autonomie financière,...

Retrouver différentes études et analyses sur www.femmesprevoyantes.be

11.3. Les seniors et l'emploi

Face à l'importante représentation des plus de 45 ans (43% de la population belge a plus de 45 ans en 2008), l'Union européenne s'est fixé comme objectif en 2012 d'encourager et de soutenir les Etats membres à stimuler le vieillissement actif. La Belgique a pour objectif de créer un plan emploi pour les seniors afin de maintenir ou d'engager les travailleurs de plus de 45 ans sur le marché de l'emploi. Malgré la législation forte dont s'est dotée la Belgique, il existe des discriminations à l'encontre des travailleurs plus âgés. Ce sont les stéréotypes et les préjugés qui participent (de manière plus ou moins importante) à la discrimination des seniors. Cette discrimination au moment de l'embauche est de 7 à 8% plus élevée que pour les autres tranches de la population. Les conséquences de cette discrimination sont d'ordre économique, sociale ou encore psychologique.

➤ Fiche 1 : Le senior dans l'imaginaire des jeunes

Matériel :

- Plusieurs magazines ;
- des ciseaux ;
- de la colle ;
- des grandes feuilles.

Mise en situation :

- Diviser le groupe en plusieurs sous-groupes de 4-5 étudiants.
- Demander aux sous-groupes d'illustrer à travers un montage photos ce qui représente pour eux le senior d'aujourd'hui. Que fait le senior pendant ses journées ?
- Chaque sous-groupe vient présenter son montage et l'explique.

Analyse :

- Analyser les différences et ressemblances entre les différents montages.
- Comment le senior est-il perçu auprès des jeunes ? Les jeunes ont-ils des préjugés ? Sont-ils négatifs ou positifs ?

➤ Fiche 2 : Les freins à l'emploi

Le professeur distribue la planche de BD (document 5 en annexe) aux étudiants et leur demande de la lire.

- Que constatez-vous dans cette planche de BD ?
- Pourquoi pensez-vous que les entreprises ne veulent pas engager des seniors ?
- Quels sont les préjugés envers les seniors en matière d'emploi ?
- Pensez-vous que l'affirmation suivante est correcte : une entreprise qui occupe principalement des travailleurs âgés est considérée comme moins performante par 30% des entreprises belges. Qu'en pensez-vous ?
- Quelles sont les conséquences pour les seniors ?
- Que peut-on faire pour lutter contre cette discrimination ?

Note pour l'animateur :

Les stéréotypes et préjugés les plus répandus sont les suivants : les seniors sont peu fiables physiquement, peu flexibles, nostalgiques, moins productifs, plus lents, coûtent plus cher, difficiles à former, confus, dépassés, moins efficaces, plus souvent absents pour cause de maladie mais ils ont une plus grande expérience professionnelle, ils sont résistants au changement et ont davantage de maturité.

Conséquences de la discrimination des seniors sur le marché de l'emploi : elles peuvent être économiques, sociales ou encore psychologiques.

Retrouver différentes études et analyses sur www.espace-seniors.be

11.4. Les personnes en situation de handicap et l'emploi

Malgré l'évolution des valeurs collectives, les personnes avec handicap sont souvent confrontées à des préjugés. Ces derniers sont pour la plupart fondés sur la méconnaissance. Mais qu'est-ce qu'un handicap ? Le mot handicap évoque souvent des personnes qui se déplacent en chaise roulante, des personnes malentendantes, des personnes trisomiques,... A côté de ces clichés, il existe de nombreux handicaps moins connus (maladies chroniques, psychiatriques handicapantes), que l'on ne voit pas (sclérose en plaque ...),...

Le handicap dépend non seulement des capacités d'un individu, mais il est également lié à l'environnement. En effet, des éléments peuvent réduire les difficultés mais ces éléments peuvent aussi compliquer les situations : bureau inaccessible, attitudes négatives,...

Le taux d'activité des travailleurs porteurs d'un handicap s'élevait à 42,5% en 2002, mais n'était plus que de 36,2% en 2012.

- *Après des études dans l'enseignement spécialisé Sophie (25 ans) décroche un contrat AWIPH à mi-temps. Au bout d'une année, son contrat AWIPH se termine. Son patron doit alors l'engager sur fond propres, mais il refuse sous prétexte qu'elle coûterait trop cher. Sophie ne travaille donc plus et est au chômage.*

Et si les personnes en situation de handicap ne travaillent pas, quelle est leur situation au chômage depuis le 1^{er} janvier 2015 ?

Voici quelques exemples parlants¹⁶ :

- *Lionel (35 ans) vit seul. En additionnant son allocation d'insertion et son allocation de personne handicapée, il percevait 1.485€ par mois jusqu'en décembre 2014. Aujourd'hui son allocation d'insertion est supprimée. Il perçoit désormais une allocation de personne handicapée de 1.339€. On notera que le SPF n'a eu besoin que d'un mois pour ajuster le montant des allocations.*
- *Abdel (26 ans) n'est pas reconnu handicapé par le SPF Santé publique. Il n'atteint pas le seuil de handicap de 66%, mais il a été reconnu handicapé à plus de 33% par l'ONEM. Il peut ainsi espérer percevoir son allocation d'insertion jusqu'au 1^{er} janvier 2017, à condition, bien sûr, qu'il s'intègre dans un programme d'accompagnement agréé par le FOREM. Il est marié. En conséquence, au terme de ce délai de 2 ans, s'il n'a pas trouvé d'emploi, il sera entièrement à charge de sa femme qui perçoit un salaire de 1.550€ par mois en moyenne.*

¹⁶ Dossier de presse. *Chômeur en situation de handicap : un avenir incertain*. Collectif « Activation des chômeurs », Liège, mars 2015.

➤ Fiche 1 : La personne en situation d'handicap dans l'esprit des jeunes

Mise en situation :

- a) Diviser le groupe en deux ou trois selon nombre d'étudiants.
- b) Le professeur demande à chaque sous-groupe de définir le terme « handicap ».
- c) Les sous-groupe présentent leur définition et donne ses explications.

➤ Fiche 2 : Les stéréotypes et les préjugés

Mise en situation :

Le professeur montre l'illustration suivante aux étudiants (document n°6 en annexe)



Analyse :

- Quel constat peut-on faire en voyant cette illustration ?
- Quel est le stéréotype de cet employeur vis-à-vis des personnes porteuses d'un handicap ?
- Quels sont les différents préjugés qu'un employeur peut avoir vis-à-vis de la personne porteuse d'un handicap ?
- Pensez-vous qu'il existe des lois concernant l'emploi et les personnes handicapées ?
- Comment croyez-vous que les personnes handicapées vivent les préjugés que les employeurs peuvent avoir vis-à-vis d'elles ?

Note pour le professeur :

Préjugés : engager une personne handicapée c'est une perte de rentabilité, il lui faut une assistance, elle ne sera jamais acceptée par ses collègues,...

Retrouver différentes études et analyses sur www.asph.be

¹⁷ JM Ucciani Illustrateur

12. Pour aller plus loin

Parmi d'autres (cette liste n'est pas exhaustive) nous avons trouvé des outils de sensibilisation et d'information, des études, des entretiens, des documents sur la thématique de l'emploi qui peut être approfondie pour un projet de classe ou de groupe...

Ces ressources ont été rassemblées par les FPS de Liège (mouvement féministe de gauche), Latitude Jeunes (organisation de jeunesse), ASPH (Association Socialiste de la personne handicapée) et Espace Seniors (Association des seniors).

Pour jouer :

- **Le Monde selon les femmes**

Jeu de cartes : L'égalité au travail

Ce jeu de carte permet de lancer une animation-débat autour de la question " Au travail, quelles sont les revendications les plus importantes pour supprimer les inégalités entre les femmes et les hommes ?"



Public(s) : adultes, enseignement, associations - ONG,

- **Handicap toi-même**



La valise pédagogique accompagnant le film «Handicap toi-même !» est un outil de sensibilisation centré sur le thème du handicap.

Cette valise est destinée à l'animation de groupes en milieu scolaire ou associatif. Elle permet d'appréhender, de comprendre et de rencontrer ces personnes extra-ordinaires qui se cachent derrière le terme « handicapés ». Vivre leur réalité, reconnaître leurs sentiments, accepter leurs différences, apprécier leurs compétences,... tel est le défi que cette valise vous propose de relever !

L'idée de sa conception s'est concrétisée suite à la création du film documentaire «Handicap toi-même !» réalisé par le collectif « A chacun son cinéma » et des personnes en situation de handicap issues du Centre de Jour « Le Potelier ».

Ce projet a bénéficié du soutien de la cellule « Égalité des Chances » du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour lire :

Lisa MANDEL • TÉMOIGNAGES



¹⁸ FABCARO, MANDEL L, MARGERIN F [et al.], *Y'a pas de malaise !*, ED. Steinkis, 2010.

- **Roman-photo**

Je suis une Personne d'Abord des éditions d'Une Certaine Gaieté avec la participation du Mouvement Personne d'Abord, Liège, juin 2015.

Les éditions d'Une Certaine Gaieté proposent une série de roman-photo présentant chacun un milieu socio-professionnel différent.

Pour analyser :

- **La ligne du temps de l'égalité**

Quelques dates de l'histoire des femmes et de l'égalité en Belgique. Dépliant réalisé par le Secrétariat Général des FPS, Belgique, 2015. Dépliant disponible sur le site www.femmesprevoyantes.be et auprès des FPS rue Douffet, 36 à 4020 Liège. Tél : 04.341.62.88.



- ***On the phenomenon of Bullshit jobs* par David GRAEBER**

Article paru dans le trimestriel Strike en août 2013 à propos de la multiplication des emplois inutiles.

- Pour amener les élèves à comprendre l'évolution des représentations du travail, les manifestations de la crise contemporaine, et à envisager des perspectives d'avenir :

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/travail/98505>

- ***L'avenir du travail* par Albert JACQUARD**

Entretien filmé en 1999.

<https://www.youtube.com/watch?v=tru7cOEle4>

- ***Le travail, but de nos vies ?* par Paul ARIES (politologue)**

Interview (2013)

<https://www.youtube.com/watch?v=FwLyPwrwnoQ>

- Tract de soutien aux grévistes de la Fabrique nationale d'Armes (FN) à Herstal (1966)

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL

Comité d'action

Qui sommes nous?

Des progressistes de tous les milieux politiques et philosophiques, décidés à réaliser l'égalité juridique, économique et sociale de l'homme et de la femme.

Que voulons nous? **Nous poursuivons la lutte déclenchée par les ouvrières de la F.N.-Herstal**

Nous poursuivons cette lutte parce que cette grève a fait apparaître aux yeux de tous des injustices qui pèsent encore sur les travailleurs de toutes catégories.

Nous exigeons l'application effective de l'article 119 du Traité de Rome.

Ce traité ratifié par l'Etat belge, condamne, dans la fixation des rémunérations, toute discrimination fondée sur le sexe et a imposé aux Etats signataires l'obligation d'en assurer l'application pour le 1^{er} janvier 1965.

Nous exigeons que les classifications ne soient plus discriminatoires selon le sexe.

En effet, l'application du Traité de Rome est faussée par l'utilisation de règles de classification, établies d'après des critères qui défavorisent systématiquement les femmes. Par exemple, en surévaluant le critère de la force musculaire, on place dans des catégories inférieures à celle des manoeuvres masculins des femmes cependant recherchées pour leur minutie et leur habileté technique.

"Le plus bas salaire des hommes doit également être le salaire minimum des femmes". Cette revendication des ouvrières de la F.N.-Herstal, constitue un premier pas vers l'égalité des salaires à tous les niveaux.

Nous exigeons que tout soit mis en oeuvre pour permettre la promotion économique et sociale de la femme comme de l'homme.

L'enseignement professionnel organisé pour les filles les oriente vers des métiers qui ne sont plus rentables aujourd'hui (la couture par exemple).

Si l'enseignement technique industriel leur est théoriquement ouvert, la force des préjugés leur en barre l'accès réel. Seul, l'enseignement mixte, à tous les niveaux, pourrait préparer une collaboration effective entre hommes et femmes.

Nous exigeons que les pouvoirs publics prévoient un équipement social qui aide les travailleurs dans leurs tâches familiales.

La multiplication de crèches bien organisées, de jardins d'enfants, de garderies, de maisons de jeunes et de services d'aide familiale donnerait aux travailleurs la sécurité. L'harmonisation des horaires de l'école et du travail, par l'établissement de la journée continue, intensifierait la vie du foyer en permettant aux parents de retrouver plus tôt leurs enfants et d'assumer pleinement leurs tâches éducatives.

La réalisation de ce programme sera possible grâce à la prise de conscience et à la participation active des travailleurs eux-mêmes, et des femmes en particulier. Par leur lutte courageuse, les ouvrières de la F.N. nous ont montré l'exemple.

Bulletin d'adhésion à renvoyer au secrétariat : Marie Van de Nieuwenck, 96, av. Victor Rousseau, Bruxelles 19

Nom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Auteur responsable : O. Nilsen, 17, rue des Ecluses, Etterbeek.

Source : RoSa asbl, Bibliothèque, centre de documentation et archives pour l'égalité des chances, le féminisme et les études féministes. 136 rue Royale - 1000 Brussel. www.rosadoc.be

Prochainement:

- **Briques à Job : Un jeu coopératif contre les discriminations à l'emploi**

Ce jeu est un outil d'animation des Femmes Prévoyantes Socialiste, il a pour objectif d'aborder, tout en s'amusant, la thématique de l'emploi et des discriminations.

Dès octobre 2015, découvrez le jeu « Briques à Job » à travers les animations des régionales des FPS organisées dans l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles.



Pour plus d'informations : www.femmesprevoyantes.be



- **Capsule de sensibilisation aux inégalités hommes-femmes dans le domaine du travail** accompagnée d'un dossier pédagogique créer par l'ASBL RETRAVAILLER Liège Organisme d'insertion socio-professionnelle des FPS de Liège.

Disponible début 2016 auprès de l'ASBL Retravailler Liège rue E. Remouchamps, 2 à 4020 Liège. Tél: 04/341.24.24. Mail: retravailler.asbl@skynet.be

Retrouver différentes études et analyses sur :

- Femmes et emploi :

www.femmesprevoyantes.be

- Seniors et emploi :

www.espace-seniors.be

- Personnes en situation de handicap et emploi :

www.asph.be

- Jeunes et emploi :

www.latitudejeunes.be

13. Envie d'assister à une représentation ?

Réservations & infos pratiques	
Cité Miroir Place Xavier Neujean, 22 4000 Liège 2 ^e étage http://www.citemiroir.be/	Kaléidoscope théâtre asbl Boulevard Ernest Solvay, 192 4000 Liège Contact : Yvonne Charlot 0498/32 88 03 info@kaleidoscopetheatre.be

NB : Le tarif scolaire à la Cité miroir est de 8 euros la place.

Télécharger ce dossier pédagogique sur www.solidaris-liege.be/planjoker

14. Bibliographie

Brochures, études, Articles

- *Baromètre socio-économique 2014*. Brochure réalisée par la FGTB, Belgique, 2014.
- CASTEL R. *Au-delà du salariat ou en deça de l'emploi ? L'institutionnalisation du précaire*. IN Serge Paugam (dir.), *repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, 2007, pp 416-433.
- *Chômeur en situation de handicap : un avenir incertain*. Dossier de presse du Collectif « Activation des chômeurs », Liège, mars 2015
- CLAUDE F. *Sixième réforme de l'Etat : Vers plus d'égalité*. Analyse Secrétariat Général FPS. Belgique, 2013.
- CLAUDE F. *Revendications pour l'égalité : Le travail à temps partiel*. Analyse Secrétariat Général FPS. Belgique, 2014.
- DEJOURS C. *Souffrances en France – la banalisation de l'injustice sociale*, éd. du Seuil, 1998.
- *Fin d'école, faim d'emploi*. Brochure réalisée par Jeunes-FGTB en collaboration avec Latitude Jeunes, l'organisation de jeunesse de Solidararis, Belgique, 2015.
- GRABER D. *On the phenomenon of bullshit jobs*, IN Strike!, août 2013.
- HOSDEY-RADOUX A. *La discrimination à l'emploi des plus de 45 ans. Etats des lieux et pistes*. Dossier Espace Seniors, Belgique, 2014.
- KEYNES J. *Perspectives économiques pour nos petits-enfants*, IN Saturday Evening Post, 1930.
- *La sécu, c'est quoi ? Une brochure destinée aux jeunes de 15 à 25 ans*. Brochure réalisée par Latitudes Jeunes, organisation de jeunesse de Solidararis, Belgique, 2013.
- *Les travailleurs handicapés ? Des travailleurs !*. Brochure réalisée par l'AWIPH, Belgique, 2014.
- *Mémoire de Latitude Jeunes*, organisation de jeunesse de Solidararis. Election 2014.
- *Sans formation, pas d'emploi*. Brochure réalisée par l'ASPH, Belgique, 2013.
- SPAAS C. et VANDENBROUCKE S. *Trop jeunes ? trop vieux ? Stéréotypes et préjugés relatifs à l'âge du travail*. Réalisé pour le centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme par IPSOS Public Affairs, Belgique, 2014.

Outils pédagogique

- Quelques dates de l'histoire des femmes et de l'égalité en Belgique. Dépliant réalisé par le Secrétariat Général des FPS, Belgique, 2015. Dépliant disponible sur le site www.femmesprevoyantes.be et auprès des FPS rue Douffet, 36 à 4020 Liège. Tél : 04.341.62.88.

Sites internet

- www.femmesprevoyantes.be
- Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme <http://www.diversite.be/>
- www.statistiques-mondiales.com
- La Libre.be, 25 janvier 2012 – Francis Van de Woestyne <http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/edito-beau-defi-51b8e43de4b0de6db9c52d2a>

15. ANNEXES

Les jeunes et l'emploi

Document 1¹⁹ : Le taux de chômage des jeunes

Chômage et précarité chez les jeunes					
Année 2012		BE	DE	FR	NL
	Age				
Taux de chômage	20-24 ans	18,4%	7,8%	21,8%	7,1%
Part des chômeurs > 1 an	15-24 ans	29,3%	23,3%	28,4%	13,8%
Proportion des salariés en contrat temporaire	15-24 ans	31,4%	53,6%	55,5%	51,2%
	25-64 ans	6,0%	8,7%	11,0%	12,8%

Source : ICN, Calcul CCE.

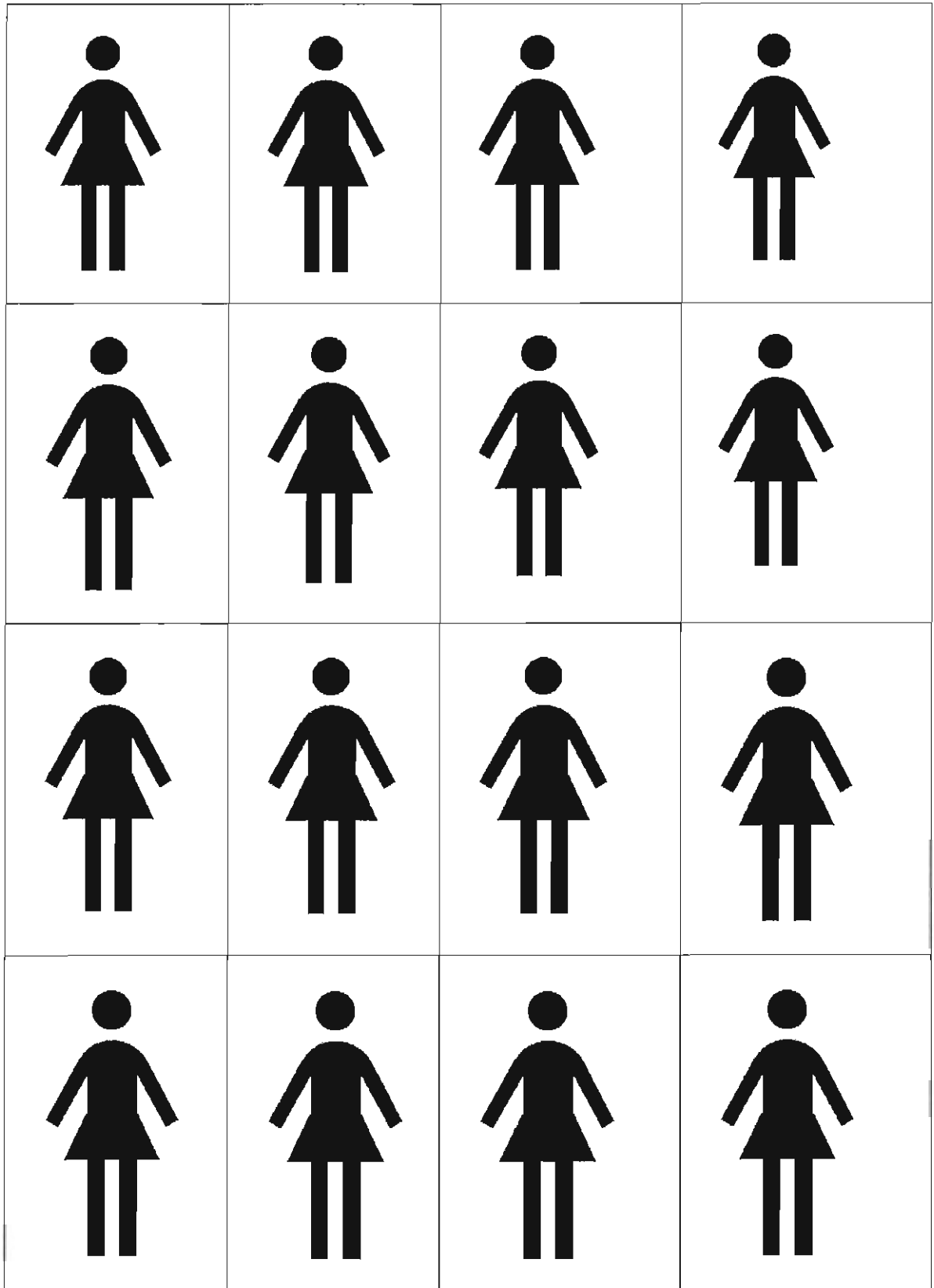
¹⁹ *Baromètre socio-économique 2014*. Brochure réalisée par la FGTB, Belgique, 2014.

Document 2 : Quizz

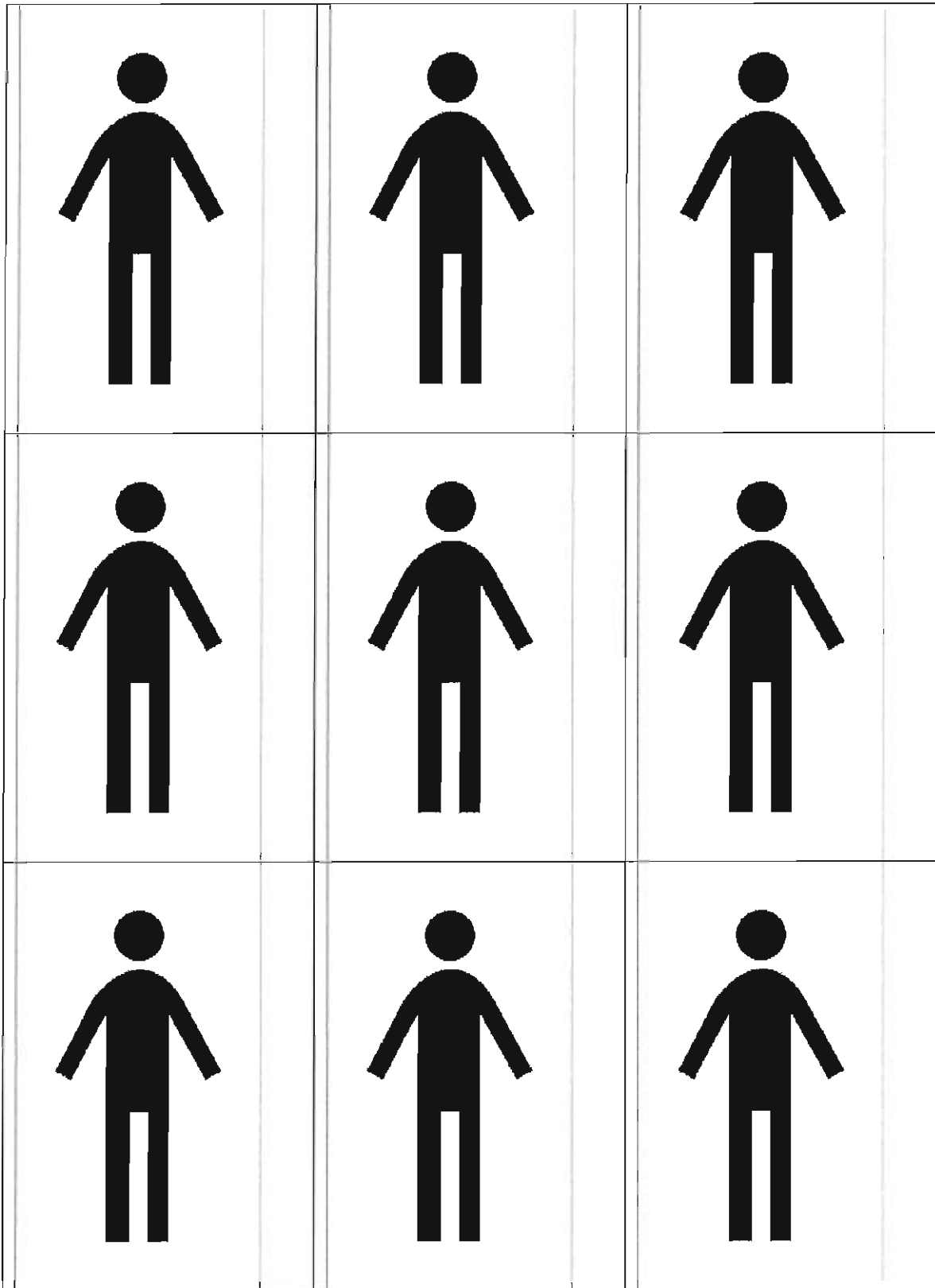
- 1) Que dois-tu faire lorsque tu as fini tes études ?
- 2) Qu'est-ce que le stage d'insertion professionnelle ?
- 3) Qui paie les allocations de chômage ?
 - ONEM
 - CAPAC
 - Les syndicats
 - Le Forem
- 4) Que signifie ONEM et FOREM et que font ces organismes ?
- 5) A quoi sert un syndicat ?
- 6) Que signifie CDD et CDI ?
- 7) Lorsque tu travailles, une partie de ton salaire est directement retenue par l'Etat.
Pourquoi ?
- 8) Est-il obligatoire de s'affilier à une mutualité ? Pourquoi ?
- 9) Où peux-tu trouver des offres d'emploi ?

Les femmes et l'emploi

Document 3 :



Document 4 :



Les seniors et l'emploi

Document 5 : La BD



20

Les personnes en situation d'handicap et l'emploi

Document 6 :



21

²¹ JM Ucciani illustrateur

Merci aux deux mille personnes sans emplois qui, par leur participation au projet pilote du Plan Joker, en ont permis la validation :

Jean, à l'emploi de prêteur de main forte. Marylène, à l'emploi de prêteuse d'attention. Carole, à l'emploi de passeuse d'éponge. Eric, à l'emploi de preneur de dessus. Fanny, à l'emploi de frotteuse de manche. Khaled, à l'emploi de souffre-douleur. Fabian, à l'emploi d'épouvantail. Justine, à l'emploi de redresseuse de torts. Antoine, à l'emploi d'amuseur de galeries. Anissa, à l'emploi d'émoustilleuse plantaire. Philippe, à l'emploi de creveur d'abcès. Saïda, à l'emploi de tête à claques. Gregor, à l'emploi de tireur de diable par la queue. Marie, à l'emploi de prometteuse de beaux jours. Marco, à l'emploi de metteur à pied. Sandrine, à l'emploi de meneuse en bateau. Francine, à l'emploi de pédaleuse dans la choucroute. Franck, à l'emploi de bourreur de crânes. Luc, à l'emploi de cloueur de bec. Samira, à l'emploi de vendeuse de mèche. Alex, à l'emploi de passeur sous silence. Eloïse, à l'emploi de miroir aux alouettes. Christian, à l'emploi de tire-au-flanc. Alberto, à l'emploi d'empêcheur de tourner en rond. Koen, à l'emploi de rouleur de pelles. Ingrid, à l'emploi de folle-rieuse. Cindy, à l'emploi d'enjoliveuse d'espaces intérieurs. Laura, à l'emploi de zélatrice. Fabio, à l'emploi d'esbroufeur. Carlos, à l'emploi de teneur de crachoir. Jouneïd, à l'emploi de passeur à tabac. Marcel, à l'emploi de coupeur de cheveux en quatre. Myriam, à l'emploi d'asphalteuse. Chantale, à l'emploi de conformatrice. Zacharie, à l'emploi d'homme de paille. Luciano, à l'emploi de boute-en-train. Simon, à l'emploi de bouc émissaire. Lieve, à l'emploi de passeuse de pommade. Kadïja, à l'emploi d'essuyeuse de refus. Eddy, à l'emploi de jeteur de poudre aux yeux. Logan, à l'emploi de refileur de patate chaude. Carlos, à l'emploi de tueur d'idées dans l'oeuf. Alexis, à l'emploi de flatteur. Béatrice, à l'emploi de raconteuse de salades. Pierre, à l'emploi de briseur de reins. Karl, à l'emploi de conteur de fleurettes. Lydia, à l'emploi de rouleuse dans la farine. Pol, à l'emploi de dégommeur. Wim, à l'emploi de monteur de coups. Roland, à l'emploi de remonteur de moral. Cinthia, à l'emploi de semeuse de doutes. Liviaz, à l'emploi d'arrondisseuse d'angles. Linda, à l'emploi de gratteuse de phtilactères. Arnaud, à l'emploi de dindon de la farce. Kevin, à l'emploi d'oiseau de mauvais augure. Hélène, à l'emploi de remonteuse de bretelles. Sauro, à l'emploi de beau parleur. Fabrice, à l'emploi de mirliflore. Saïd, à l'emploi de passeur de savon. Sophie, à l'emploi de délieuse de langue. Yves, à l'emploi d'emboîteur de pas. Yolande, à l'emploi de chaperon. Sylvie, à l'emploi de faire-valoir. Nathanael, à l'emploi de distracteur. Patrick, à l'emploi de tireur de ficelles. Charline, à l'emploi de berceuse d'illusions. Roger, à l'emploi de fauteur de troubles. Olivier, à l'emploi de raccusepoteur. Stephanie, à l'emploi de metteuse à table. Saïda, à l'emploi de metteuse de puce à l'oreille. Louis, à l'emploi de remonteur de pendules. Pascal, à l'emploi de gagnateur de temps. Marie, à l'emploi de verseuse de larmes. Else, à l'emploi de solution de secours. Marc, à l'emploi de mêle-tout. Gilles, à l'emploi de rabat-joie. Julia, à l'emploi d'alarmiste. Viviane, à l'emploi de moulin à paroles. Magali, à l'emploi de remettrice d'idées en place. Gorges, à l'emploi de coupeur d'appétit. Samuel, à l'emploi de coupeur d'herbe sous le pied. Sylvio, à l'emploi de ramolisseur de conscience. Edith, à l'emploi de rameneuse à la raison.



Kaleidoscope théâtre a.s.b.l.
Boulevard Ernest Solvay 192 à 4000 Liège
Artiste porteuse du projet : Yvonne Charlot

Contact : +32 (0)491/ 11 49 57
diffusion@planjoker.be

En collaboration avec

